

NOË #110

le magazine de One Voice



DOSSIER

JEUNES COCHONS EXPÉRIMENTÉS : STOP AUX SOUFFRANCES

Du Centre international de chirurgie endoscopique à un élevage : enquête au cœur d'une filière de la honte



CHIENS ERRANTS

Ciblés par les éleveurs, sauvés *in extremis*

BLAIREAUX

Nouvelles victoires dans les tribunaux

MARINELAND

Wikie et Keijo endeuillés, nous continuons

SOMMAIRE

Édito	1
Qui-vive	2
Dossier	3
Expérimentations sur de jeunes cochons : nés pour souffrir	3
En campagne	
Ces amours de cochons	6
Blaireaux : après les victoires, repartir au combat !	7
Justice pour les animaux sauvages captifs	8
Les chiens errants, nouveaux boucs émissaires des éleveurs	10
Agissons ensemble	11
Ils parlent de nous	13

Chaque cochon a sa propre personnalité. Tous savent exprimer leurs émotions, se reconnaître dans un miroir ou encore manier des outils. Il est temps de leur rendre justice et de nous montrer dignes de leur affection.



Siège social, Département administratif et missions

BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 35 67 30
info@one-voice.fr WWW.ONE-VOICE.FR

Noé n° 110, août 2024. Directrice de publication : Muriel Arnal. Rédactrice en chef : Mélissa Saule. Rédacteurs : Marie-Sophie Bazin, Cléa Capelli, Marion Henriot, Jessica Lefèvre-Grave, Mélissa Saule, Nicolas Yahyaoui. Révision : Méryl Pinque. Graphisme : Sweet Punk. Mise en page : Marie Fournier. Imprimeur : Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. Dépôt légal : 3^e trimestre 2024. Numéro d'ISSN : 1767-882 x.

Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex.

Crédits photos : Couverture : One Voice. Sommaire : Byrdyak/AdobeStock. Page 2 : Refuge de Beauregard. Pages 3, 4, 5 : One Voice/Camp Beagle Gannat. Page 6 : Sarah/AdobeStock. Page 7 : Stanislav Duben/AdobeStock, Moorland Roamer/AdobeStock. Pages 8 et 9 : One Voice. Page 10 : S. Lorenzen-Mueller/AdobeStock. Pages 11 et 12 : One Voice, DR. Page 13 : DR. Page 14 : NickVorobey.com/AdobeStock.



BRAVONS CETTE LOI DE PACOTILLE

Chères amies, chers amis,

En septembre, la loi visant à lutter contre la maltraitance animale célébrera ses trois ans d'existence... Quelle fête : depuis sa promulgation le 30 novembre 2021, rien n'a évolué, c'est même pire !

Le seul décret de mise en application, pris en juillet 2022, censé protéger les animaux de compagnie, est régulièrement bafoué, comme l'ont prouvé nos enquêtes. Et voici que d'autres décrets et arrêtés au sujet des animaux sauvages captifs vont aller à l'inverse de leurs intérêts.

La consultation publique concernant les delphinariums prévoit, par exemple, de légitimer toujours la reproduction des dauphins, condamnant leurs petits à la prison à vie... Nous y avons répondu et guettons pour attaquer puisque c'est souvent le seul moyen de protéger les animaux.

Mais l'hypocrisie des autorités nous révolte ! Nous avons dès le départ dénoncé les limites de cette

loi (*quid* notamment des animaux exploités par les laboratoires, grands oubliés ?). Il ne s'agit que de poudre aux yeux. Comment s'attendre à autre chose, sachant qu'elle a été validée par les cirques et les delphinariums avant d'être votée ?

Rien, rien n'est prévu à ce jour pour embrasser la cause des victimes de la cruauté. Des bébés tigres continuent de naître dans les cirques alors que c'est interdit, pour alimenter les trafics.

Et régulièrement, ministère et préfectures s'emploient à bloquer nos interventions. Face à cette situation, nous restons fermement engagés. Hors de question d'abandonner les animaux aux lobbies. Nos enquêtes, nos dépôts de plainte, notre sanctuaire en Italie, sont là pour révéler la vérité et apporter des solutions. Les médias ouvrent les yeux, l'opinion et bien sûr vous, fidèles soutiens, êtes derrière nous. Et cette rentrée sera plus combative que jamais !

Merci d'être là,
Muriel Arnal, Présidente-fondatrice

L'ŒIL DE LILY



QUI-VIVE

PLAINTÉ POUR DES CHATONS TUÉS

En avril, dans l'Aveyron, un adolescent filmé par sa petite amie a tué des chatons en les jetant du haut d'un pont. Pour ces nouveau-nés froidement mis à mort, nous avons porté plainte contre les responsables. Et demandons une fois de plus un plan d'urgence et de stérilisation pour les chats errants, si vulnérables face à la cruauté humaine.

UNE HALTE POUR LES LOUPS

Le 18 juin, la justice a annulé deux arrêtés de la préfecture du Doubs autorisant des « tirs de défense » sur les loups. Ces textes, que nous avons immédiatement attaqués aux côtés de FERUS et du Pôle Grands Prédateurs, étaient bien illégaux. Une décision inédite très claire que nous saluons et qui donne de l'espoir pour les loups !



TOKIO N'A PLUS RIEN À CRAINDRE

Le zoophile dont nous avons dévoilé les agissements en 2022 a été condamné. Il a écopé de 18 mois d'emprisonnement et d'une interdiction définitive de détenir des animaux et de travailler auprès d'eux. Saisi chez lui en février dernier, Tokio a été adopté le 11 juin par un homme à la retraite chez qui il va pouvoir bénéficier de tout l'amour dont il a besoin !

LE CHIFFRE

6 330 EUROS

C'est la somme récoltée par les jeunes streamers en direct du collectif Hope4Pets pour One Voice. Après de longues semaines de préparation, les joueurs de jeux vidéo ont passé trois jours consécutifs à mobiliser leurs spectateurs, qui ont pu poser leurs questions à Muriel Arnal en direct. Une opération généreuse et un véritable succès pour tous les animaux que nous défendons !

BLOGOSPHERE

Vos correspondances

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Le sort de leurs vies ne nous est pas destiné. Les moyens ont évolué de nos jours... Stop à cet enfer, stop à cette souffrance imposée à ces animaux sans défense. **Élodie** (commentaire coupé)

CHASSE AUX RENARDS

Merci à One Voice d'assurer sur autant de sujets, d'agir avec persévérance et efficacité pour rendre à la cruauté sa juste place et mettre les auteurs face à leurs responsabilités. **Zlola**

MARCHANDISATION

Il faut souhaiter une interdiction totale de vente d'animaux dans les jardineries et même les animaleries. Adoptez ceux de la SPA ! **Marie**



DOSSIER

EXPÉRIMENTATIONS SUR DE JEUNES COCHONS : NÉS POUR SOUFFRIR

Ils ont vu le jour sur une dalle de béton, n'ont jamais pu jouer avec leurs frères et sœurs, ni goûter à la tendresse de leur mère. Ces bébés cochons sont destinés à finir sur les tables de chirurgie d'un établissement français parmi les plus prestigieux au monde. Nous avons porté plainte. *Mélissa Saule*

C'est au Centre international de chirurgie endoscopique (CICE), dans le Puy-de-Dôme, que notre enquête a commencé. Là, dans cet établissement à la renommée internationale, des chirurgiens payent pour se faire la main sur de jeunes cochons au nom de

la « formation continue ». Les petits porcelets, ces êtres espiègles, curieux, dotés d'une intelligence rare et d'une empathie extraordinaire, y sont ainsi traités comme du matériel interchangeable. Une fois leurs organes prélevés, leur corps supplicié, découpé et recousu, aucun d'entre

eux n'en réchappe. En fin de journée, leurs dépouilles sont jetées dans des bennes, au milieu des déchets, entre deux bouteilles de soda ou de champagne... Car oui, les médecins n'oublient jamais de faire la fête. Un anniversaire à célébrer ? Ils n'hésitent pas à trinquer et danser dans les laboratoires, aux côtés de ceux-là mêmes qu'ils viennent de martyriser.



Une filière lucrative

Scandalisés, nous avons interrogé des experts : ces pratiques peuvent-elles trouver une quelconque justification ? La réponse est « non ». Certains chirurgiens, extrêmement choqués, refusent même d'y prendre part

et nous apportent leur soutien... Des alternatives existent. Les simulateurs, la réalité virtuelle et les mannequins peuvent très bien être utilisés à la place d'êtres vivants. Ces expérimentations sont donc parfaitement illégales. Mais hélas, comme d'habitude, l'argent reste le nerf de la guerre et la souffrance des animaux une manne financière. Résolus à faire toute la lumière sur cette filière, nous l'avons remontée, en poussant plus loin nos investigations : c'est à une trentaine de kilomètres, à la ferme Guy, que le CICE s'approvisionne. Ce site d'élevage intensif revendique un « savoir-faire durable et traditionnel » et affiche un décor bucolique. Les touristes peuvent même louer un emplacement pour poser leur tente et leur caravane, au vert. La réalité est très loin de cette image d'Épinal.

Des truies incapables de bouger ne serait-ce que la tête

Sur place, nos enquêteurs n'ont croisé que les regards éteints de truies élevées en batterie. Elles, qui ont tant besoin d'explorer leur environnement, de fouiller le sol avec leur groin, sont privées de tout : ni terre ni litière, juste le contact froid du béton et du métal sous leurs pattes douloureuses à cause de l'immobilité forcée. Prisonnières des cages de contention, elles ne peuvent faire un pas ni même seulement tourner la tête en direction de leurs enfants. Simples rouages d'une usine à reproduction, inséminées de façon artificielle et continue, elles sont condamnées à allaiter sans répit. Privés de relations maternelles et d'amour, leurs petits titubent dans la peur, sans le moindre repère, dès la naissance.



↑ Cernée par des barreaux, incapable de bouger, cette maman suppliciée ne peut éviter le drame : elle écrase son nouveau-né.

→ Sans le moindre secours, ni de leur mère entravée ni de l'éleveur qui s'en moque, les petits tentent de s'alimenter.





Nous pourrions vous raconter les bébés mort-nés, ceux qui tremblent de froid et se traînent sur la dalle sans parvenir à se lever. Dans cette ferme, la détresse, immense, est partout. Les vies réduites à néant sont soumises aux coups de pelle, aux cadences infernales, aux injections de produits, aux lentes agonies.

Et puis, à l'aube, la camionnette arrive, des hommes empoignent les jeunes cochons destinés aux chirurgiens. Ils les jettent comme des sacs dans des bacs à roulettes à l'arrière du véhicule qui ne fait nulle mention du « transport d'animaux vivants ». À l'intérieur, aucune mesure de protection n'est prise pour éviter que les porcelets ne se blessent. Durant le trajet vers le CICE, projetés en tous sens, ils subissent encore les soubresauts de la route, avant d'être déchargés sur le parking. Et d'entamer leur dernier voyage...

Un commerce bien implanté

Nous avons eu accès aux documents : les petits cochons sont ainsi envoyés régulièrement au supplice depuis au moins quinze ans. C'est insupportable et cela doit cesser ! Nous avons d'ores et déjà informé les autorités et déposé une double plainte en justice. Contre cet élevage de la honte et contre le CICE. •

→ Un bébé terrifié tente de s'échapper. Il est rattrapé avec brutalité par l'employé du centre de chirurgie qui va le livrer au scalpel.



NOTRE TRAVAIL SALUÉ PAR LA JUSTICE

Cette investigation au long cours nous a conduits de la vitrine clinquante du Centre international de chirurgie endoscopique aux enclos sordides d'un élevage en batterie. Il a fallu photographier et documenter la réalité atroce endurée par les bébés cochons dès leurs premiers instants sur terre. Ces preuves sont essentielles et viennent d'être reconnues comme telles par la justice dans un autre dossier contre l'expérimentation animale. Lors d'une audience récente au tribunal administratif de Paris, la rapporteure publique a salué nos actions : « Un véritable travail d'utilité publique et de réel contre-pouvoir ». Comptez sur nous pour le poursuivre !

CES AMOURS DE COCHONS

Dénigrés, considérés comme affreux, sales et méchants, les cochons n'ont pas bonne presse. Leur nom est même utilisé dans les pires injures. Ils sont pourtant à l'opposé de ces clichés infondés. Rétablissons la vérité.

Marie-Sophie Bazin



Jo Ann Altsmans, une résidente de Pennsylvanie, ne serait probablement plus de ce monde si Lulu ne lui avait pas sauvé la vie. Lulu est un cochon. Le jour où son humaine a été victime d'une crise cardiaque, il est tout de suite parti chercher de l'aide. S'allongeant au beau milieu de la chaussée, il a bloqué la circulation jusqu'à ce qu'un automobiliste sorte de son véhicule. Lulu s'est alors relevé pour le mener jusqu'au domicile de Jo Ann. Celle-ci était dans un état critique. Mais grâce à Lulu, les secours ont pu intervenir à temps. Cette histoire illustre de quoi les cochons sont capables, aux antipodes de ce qu'ils représentent dans l'imaginaire collectif. Si Lulu savait les horreurs qui se disent sur les siens... Souvent considérés comme des animaux crasseux, goinfres, stupides et agressifs, ils sont exactement le contraire !

Les cochons sont propres...

N'en déplaise à celles et ceux que la vue d'une tache de terre rebute, la boue possède des vertus sanitaires et protectrices. Les cochons à la peau rose si fragile l'ont bien compris et c'est pourquoi ils s'en enduisent pour la préserver à la fois des rayons du soleil et des parasites. En outre, comme ils ne transpirent pas, cet isolant leur permet de maintenir la bonne hydratation de leur corps en cas de fortes chaleurs.

Très sensibles à la propreté et aux mauvaises odeurs, les petits cochons apprennent dès l'âge de cinq jours à faire leurs besoins en dehors de l'espace où ils mangent et où ils dorment. Il suffit d'observer leur comportement en liberté pour constater à quel point ils savent organiser leur environnement, à l'instar de leurs ancêtres sauvages, les sangliers. C'est dire leur niveau de souffrance, quand les éleveurs leur imposent de mariner dans leurs déjections et les débris de nourriture...

... mais aussi intelligents...

En dehors de leur hygiène irréprochable, les cochons ont des capacités cognitives et émotionnelles exceptionnelles. Très curieux, ils ont le goût de l'apprentissage, notamment par le jeu. Il faut les voir trotter ou gambader derrière une balle, l'attraper, secouer la tête en tous sens... Espiègles,

↑ Sensibles, intelligents et altruistes, les cochons créent des liens très forts entre eux et avec les humains attentionnés. Ils font même preuve de contagion émotionnelle en partageant les joies ou les peines des autres.

ils aiment aussi taquiner leurs compagnons, se jeter de la paille, s'engager dans de folles poursuites en sautillant, se donner des coups d'épaule, faire volte-face ou se coucher au sol, ivres de joie !

Au cours de ces interactions, les cochons tissent des liens étroits avec leurs congénères et développent, comme chez tous les animaux à la socialité complexe, des préférences pour les individus qui leur sont familiers. Ainsi, lorsque deux cochons fourragent en même temps en quête de mets cachés et que l'un d'entre eux les repère, il adopte une attitude différente selon son degré de confiance envers l'autre. Tandis qu'en présence d'un inconnu, il fait semblant de ne pas les avoir trouvés pour s'en emparer plus tard discrètement, il ne recourt en revanche à aucune stratégie de dissimulation aux côtés d'un ami.

... et conscients d'eux-mêmes et des autres

Dotés chacun d'une véritable personnalité, avec une conscience de soi aiguisée, les cochons savent reconnaître leur propre reflet dans un miroir et comprennent la portée de leurs actes. Au-delà de leurs compétences intellectuelles, ce sont aussi des animaux extrêmement émotifs, affectueux et empathiques. À tel point qu'ils peuvent se dévouer corps et âme pour un être qu'ils aiment, comme le montre l'histoire de Hope et Johnny (à lire dans l'encadré). Alors, si la plupart des expressions populaires dénigrent les cochons en les assimilant aux pires vices de l'humanité, une seule est à retenir : soyons « copains comme cochons » avec eux, car ce sont des compagnons hors du commun ! •

HOPE ET JOHNNY

Un jeune cochon nommé Johnny a longtemps veillé sur Hope, une truie âgée gravement handicapée d'une jambe. Toujours très attentionné avec son aînée, Johnny passait son temps à lui tenir compagnie, se blottissait contre elle pour la réchauffer pendant les nuits froides et partageait ses bols de nourriture. Lorsque Hope s'est éteinte de vieillesse, Johnny a eu le cœur brisé... Bien qu'encore en pleine santé, il est mort subitement peu après. Un sens du dévouement et de la compassion qui force le respect.

BLAIREAUX : APRÈS LES VICTOIRES, REPARTIR AU COMBAT !



Le combat contre la vénerie sous terre est un marathon. En 2023, nos actions en justice ont permis de sauver près de 4 000 vies dans 31 départements. Malgré ces victoires, les préfets s'acharnent à autoriser ce mode de chasse d'une cruauté sans nom. Nous repartons donc au combat, avec un seul mot d'ordre : épargner à un maximum de blaireaux l'horreur du déterrage. Nicolas Yahyaoui

A lors que les blaireautins commencent à peine à sortir le museau de leurs terriers, les déterreurs préparent en ce moment même leurs pelles et leurs pioches. De notre côté, nous rassemblons toutes les forces disponibles pour contester massivement les autorisations de chasse ! Car cette année, nous repartons dans les tribunaux, avec nos partenaires les associations Aspas et AVES. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les recours que nous avons portés ont déjà permis de sauver près de 2 300 blaireaux dans 6 départements. Partout, les juges confirment nos arguments : oui, la vénerie sous terre met en danger les petits blaireaux ! Non, elle n'est pas justifiée !

Le déterrage au printemps et en été sur la sellette

En l'espace de quelques mois, notre détermination a permis d'enclencher un changement en profondeur devant les tribunaux. Passé le temps de l'urgence, les juges ont quasi systématiquement confirmé leurs décisions en annulant définitivement les arrêtés qu'ils avaient suspendus en 2023. 21 annulations sur 22 à ce jour, du jamais vu ! Notre objectif est aujourd'hui clair : obtenir un maximum de jugements favorables pour qu'ils fassent jurisprudence et que les préfets renoncent enfin à autoriser ces massacres.

Face aux chasseurs, maintenir la pression !

Si le but n'a jamais semblé si proche, nous nous devons malgré tout de maintenir une pression constante sur les

autorités. Car les chasseurs sentent le vent tourner et ont décrété la « mobilisation générale » pour préserver coûte que coûte leur loisir mortifère. Ils seront prêts à tout pour pouvoir continuer à massacrer ces animaux au pelage noir et blanc en dehors de la saison de chasse ! Mais qu'ils se le tiennent pour dit : notre mobilisation est tout autant générale. Et nous continuerons, aussi longtemps que nécessaire, à porter partout la voix des blaireaux, jusqu'à ce que la vénerie sous terre ne soit plus qu'un lointain souvenir ! •





JUSTICE POUR LES ANIMAUX SAUVAGES CAPTIFS

Enfermés dans les bassins de Marineland ou derrière les barreaux des cages des circassiens, les animaux peuvent compter sur notre soutien sans faille. Les médias en parlent, les tribunaux nous entendent. Notre combat gagne du terrain. Marion Henriët

↑ Après la perte de son frère Moana et de son oncle Inouk, Keijo reste seul avec sa mère Wikie dans les bassins du Marineland. Malgré leur désarroi, les deux survivants restent soumis au dressage. Pour eux, nous continuons la lutte.

C'était dans la nuit du 27 au 28 mars. Moins de six mois après la mort de Moana dans les piscines insalubres d'Antibes, Inouk a lui aussi fini par tirer sa révérence. Il venait d'avoir 25 ans. Il nous a quittés sans jamais avoir découvert la liberté.

Le parc nie toute responsabilité...

Évidemment, Marineland assure que le grand mâle allait très bien. Son décès serait dû à l'ingestion accidentelle d'un morceau de métal. Mais comment se fier à une autopsie réalisée par le vétérinaire du parc et ceux du ministère ? Ceux-là mêmes qui, devant les juges, avaient osé affirmer que les orques étaient en pleine forme. Ceux qui n'ont pas eu un seul mot pour la profonde tristesse d'Inouk. Ni pour ses dents usées jusqu'à la pulpe à force de ronger les parois en béton de sa prison.

... malgré des alertes répétées

Quoi qu'ils en disent, ses problèmes de santé, ceux de sa famille, n'étaient plus un secret depuis longtemps. Les rapports d'experts que nous publions sans relâche depuis des années ne laissent aucun doute quant à leur souf-

rance. Pourtant, rien n'a été fait pour les soulager. Moana, parti le premier, aurait pu être soigné. Il n'aura même pas été accompagné pendant ses derniers moments, et c'est la même issue dramatique qu'a connue Inouk.

Pour Wikie et Keijo, une seule solution : un sanctuaire

Dévastés par sa disparition, nous avons déposé plainte contre Marineland afin que le zoo aquatique réponde enfin de ses actes. Pour Moana et lui, nous avons obtenu une expertise indépendante. Et la garantie de rester en France jusqu'à la fin de cet examen, leur évitant d'être transférés dans des bassins au Japon. Leur disparition a confirmé nos pires craintes.

Désormais, le temps presse pour les deux derniers survivants. L'année dernière déjà, nous informions les autorités japonaises des graves problèmes dentaires de Wikie. L'état de Keijo, très amaigri, n'est pas moins inquiétant... Tous deux doivent de toute urgence être pris en charge par des spécialistes compétents. Et enfin rejoindre un sanctuaire. Nous y travaillons, avec nos enquêteurs, nos avocates et les scientifiques.

Notre engagement pour les orques est reconnu

Mais Marineland n'a que faire de la santé de Wikie et Keijo. Dès le 6 avril, il les exhibait dans un nouveau spectacle, sans aucune considération pour leur deuil. Soit exactement une semaine après notre rassemblement pour rendre hommage à Inouk... Et le ministère de la Transition écologique ne fait pas mieux : en mai, dans le cadre de la loi contre la maltraitance animale, il a notamment proposé d'autoriser la reproduction des dauphins sous conditions et les transports de cétacés pouvant aller jusqu'à vingt-quatre heures. Des mesures tout sauf protectrices pour ces animaux.

Pourtant, les orques ne sont pas seules avec leur désarroi. Notre mobilisation indéfectible est largement amplifiée par l'écho que lui donnent les médias. Dans la presse et à la télévision, le scandale que nous dénonçons de longue date est enfin pris au sérieux. Et les journalistes n'hésitent plus à nommer la culpabilité du parc et la complicité de l'État. Avec leur appui, le vôtre et celui des citoyens, tant qu'il y aura un espoir, si mince soit-il, nous continuerons à nous battre pour les orques de Marineland. •

LES TRIBUNAUX SE RANGENT DU CÔTÉ DES LIONS

En juillet 2019, nous avons découvert un lion et une lionne parqués dans un semi-remorque du cirque William Zavatta. Ils y croupissaient sans accès à l'extérieur, sans litière sous leurs pattes ni eau pour s'hydrater... Pour eux, nous avons immédiatement porté plainte et avons été entendus par le tribunal judiciaire de Vannes. Les responsables, qui ne disposaient même pas des autorisations nécessaires, ont écopé de six mois de prison avec sursis et de l'interdiction de détenir des animaux non domestiques pendant cinq ans. Malgré l'indifférence du gouvernement, du ministère et des préfetures, la justice, elle, est de plus en plus sensible à nos arguments. Des avancées sur lesquelles nous allons nous appuyer pour continuer le combat !

LA JUSTICE PASSE POUR MICHA

Traîné de chapiteau en foire, cloîtré dans une cellule sombre, le corps couvert de plaies et de vers... Sous le joug des dresseurs d'ours Poliakov, Micha a vécu l'enfer jusqu'à sa mort à La Tanière en novembre 2019. Le temps de la justice est long mais, pour lui, nous n'avons rien



cédé. En mai, nous avons enfin réussi à faire condamner le vétérinaire qui avait autorisé son ultime représentation. Il a été reconnu coupable de manquements déontologiques et exclu de l'Ordre pour une durée de dix ans. Un succès qui devrait dissuader les professionnels de mentir pour défendre les dresseurs et les laisser continuer à maltraiter les animaux.

NOS PROTÉGÉS SE PORTENT BIEN !



Depuis que nous les avons sauvés du Cirque de Paris, les lamas Gaspard et Malkia, les dromadaires Palerme et Saba, les chevaux Orion et Totem ainsi que les vaches Jessica et Teliah s'épanouissent dans leurs refuges respectifs. Nous sommes en pleine construction d'un abri sur mesure pour les quatre premiers. Orion et Totem ont quant à eux complètement retrouvé leur calme, et Jessica et Teliah reprennent progressivement confiance : les deux amies se sont enfin laissées retirer leur collier et leur licol et n'ont plus peur de partir en exploration au sein de leur nouveau chez-elles. La belle vie a officiellement commencé !



LES CHIENS ERRANTS, NOUVEAUX BOUCS ÉMISSAIRES DES ÉLEVEURS



Une nouvelle pratique abominable semble émerger : l'abattage de chiens en divagation. En Aveyron et en Haute-Vienne, des dizaines auraient pu être tués. Leur crime ? S'approcher des troupeaux, alors même que ceux-ci ne sont pas protégés. Notre indignation a permis de les sauver de cette mort annoncée. **Cléa Capelli**

Comment nos compagnons de toujours peuvent-ils se retrouver ciblés par les éleveurs et les autorités ? L'acharnement contre les loups ne leur suffit plus : ils voudraient maintenant tuer aussi les chiens. Le document a été déniché par nos juristes mi-avril. Ce matin-là, comme chaque semaine, nos équipes épluchaient les arrêtés préfectoraux émanant des différents départements à l'encontre des animaux. Si nous sommes rodés à la malveillance, nous ne pouvons nous y habituer et, cette fois, c'est un vent de stupeur qui a soufflé. Car cet arrêté d'un nouveau genre, signé des mains de la sous-préfète de Millau, autorisait ni plus ni moins « la destruction des

chiens errants, divagants ou malfaisants » (sic). En clair, ils allaient essayer des tirs de fusil sans autre forme de procès. Qu'ils aient été abandonnés et en souffrent : la mort. Qu'ils soient partis en balade, musarder au clair de lune ou perdus : même sanction.

Entre le 10 avril et le 10 mai dernier, sur le territoire de cinq communes, la préfecture de l'Aveyron prévoyait l'abat-tage de nuit et par balles de tous les chiens qui auraient le malheur de s'approcher trop près des brebis.

Ainsi va notre pays. Quand les loups ne sont pas visés, c'est au tour des chiens de l'être ! C'est bien comme cela que l'on procède dans nos départements, en semant la mort plutôt qu'en formant les éleveurs à mettre correctement en œuvre les différents moyens de protection à leur disposition pour préserver les troupeaux.

Mobilisation générale

Passé ces quelques instants de choc, nous avons aussitôt lancé l'alerte : notre indignation a été entendue et relayée dans des dizaines de médias, dépassant largement les frontières départementales. Lors des interviews que nous avons données dans les journaux, à la radio et la télévision, nous avons pu dénoncer toute cette hypocrisie et montrer le vrai visage de l'élevage : des individus qui pleurent les brebis seulement quand elles représentent une perte financière, mais jamais quand il s'agit de les envoyer à l'abattoir ; qui veulent éradiquer les loups, ces magnifiques animaux de plus en plus persécutés, et maintenant nos compagnons canins. Nous ne les avons pas laissés faire.

Mais pas de répit pour nos équipes. Après cette victoire retentissante, qui aurait pourtant dû faire jurisprudence, un autre département a décidé de se lancer dans cette pratique mortifère ! Le 30 mai, c'est la préfecture de Haute-Vienne qui a décidé d'autoriser la « neutralisation des chiens en divagation » (sic). Et cette fois-ci, les tirs étaient possibles même en pleine journée, et « jusqu'à nouvel ordre » ! Notre mobilisation a là encore payé : la préfecture a abrogé d'elle-même son arrêté quelques jours plus tard.

Un front commun pour protéger les loups

Non content de tuer toujours plus de loups, le gouvernement a décidé de faciliter les abattages en série. L'arrêté ministériel publié en février dernier supprime l'obligation de les éclairer avant de leur tirer dessus, augmente le nombre de tireurs et généralise à l'ensemble des louvetiers la possibilité d'utiliser des lunettes à visée thermique. En clair, avec ces nouvelles règles, les loups n'ont plus aucune chance, alors même que leur survie est clairement menacée. Les chiffres dévoilés en mai sont glaçants : en un an à peine, la population lupine est passée de 1096 individus en 2022 à 1003 en 2023. Parmi ces individus éradiqués, combien de familles brisées ? Combien de louveteaux attendant désespérément le retour d'un père ou d'une mère ? Combien de jeunes recherchant leur frère ou sœur qui ne reviendra jamais ?...

Au lieu de tuer les loups à tour de bras, l'État ferait mieux de financer la formation des éleveurs à la protection. Pour empêcher ce massacre, nous avons attaqué cet arrêté avec nos partenaires Animal Cross et AVES, et déposé un recours devant le Conseil d'État. •

AGISSONS ENSEMBLE!

Pour Inouk, mort à cause de la captivité, pour les blaireaux et les renards traqués sans pitié, pour les taureaux suppliciés dans les corridas... la mobilisation de nos militants reste forte. Mélissa Saule et Corinne Bouvot

INOUK 25 ANS

À Antibes

POUR INOUK

30 mars

En février, ils s'étaient rassemblés devant le Marineland d'Antibes pour dénoncer les 25 ans d'Inouk dans ce parc de la honte. Un mois plus tard, le 30 mars, la sidération, la tristesse, mais aussi la colère les ont réunis à nouveau en nombre (ils étaient plus de 140 à avoir fait le déplacement). Certains venaient de loin et n'ont pas hésité à se mobiliser à la dernière minute pour saluer sa mémoire deux jours après son décès. Inouk avait 25 ans seulement. Il était jeune mais avait pourtant l'air d'un vieillard, usé par l'ennui sans fin, dévasté par le décès de son neveu Moana. Nous ne l'oublierons pas. Aujourd'hui, nous mettons toute notre énergie à sauver Wikie et Keijo, endeuillés par cette perte mais toujours contraints à divertir le public.

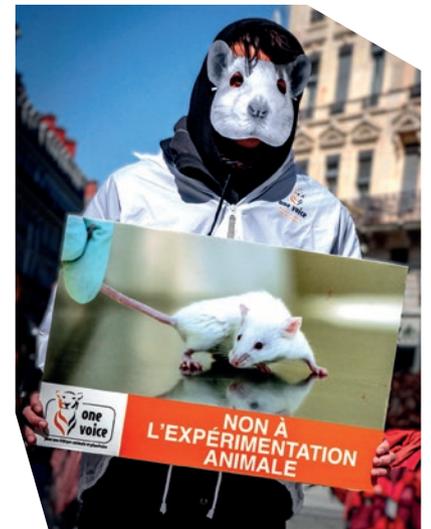
ONE VOICE PARTICIPE À L'OCEAN FEST

Organisé par le journaliste Hugo Clément et son équipe, ce festival unique en France réunit les principales associations de défense des animaux marins. One Voice a été choisie comme l'une des invitées principales cette année à deux reprises : à Nantes en janvier et Biarritz en avril avec la participation de quatre de nos antennes locales. Et nous serons présents à l'Ocean Fest de Nice prévu en novembre.

#EXPERIMENTATION ANIMALE

20 et 21 avril

À Lyon, Nice, Nantes, Paris et dans une vingtaine de grandes villes, les militants se sont mobilisés dans le cadre de la Journée mondiale des animaux dans les laboratoires. Organisée par One Voice, cette action nationale s'est déroulée pendant deux jours, les 20 et 21 avril derniers. Tracts, happenings, rassemblements... Les militants ont organisé des manifestations pour dénoncer l'opacité de l'expérimentation animale et sensibiliser le grand public aux tortures subies chaque année par près de 2 millions d'animaux de 31 espèces différentes.



À Lyon



À Bar-le-Duc

#J'AIME LES BLAIREAUX #J'AIME LES RENARDS

11 et 12 mai

Pour dénoncer la cruauté de la vénerie sous terre qui tue des bébés encore dépendants de leurs parents, mais aussi l'acharnement des chasseurs contre les renards, les militants se sont réunis dans douze grandes villes de France pendant deux jours. Ensemble, à l'occasion de la Journée mondiale des blaireaux, ils ont porté haut et fort la voix de ces adorables mustélidés méconnus et celle des renards, accusés à tort d'être nuisibles et traqués tout au long de l'année.

#STOP CORRIDA

1^{er} et 2 juin

Ils étaient près d'un millier à battre le pavé pour demander l'abolition de la corrida. Ces manifestations, initiées par One Voice et Alliance Éthique, se sont déroulées début juin lors de la troisième Journée contre la corrida. Près de 31 villes de France se sont mobilisées pour dire non aux sévices infligés aux taureaux, demander la fermeture des écoles taurines où les enfants apprennent la torture et exiger la fin de l'exception qui autorise la corrida !



À Paris



SHAKA PUNK DÉNONCE LA CORRIDA : SOUTIEN DE ONE VOICE !

À Nîmes

14 juin

Rassemblés à Nîmes le 14 juin dernier, nos militants, unis à ceux du CRAC Europe (Comité Radicalement Anti-Corrída), ont réalisé un happening visuel et manifesté leur soutien à Shaka Punk. En concert dans les arènes, le groupe a en effet pris publiquement position contre la corrida, ce qui a secoué le milieu taurin et provoqué une vague médiatique. Un renfort militant qui lui a mis du baume au cœur.

DES INITIATIVES INÉDITES AU SUCCÈS RETENTISSANT !

Le 6 avril à Bayonne, alors que la fête du jambon battait son plein, notre antenne locale a organisé une « foire aux gens bons », avec dégustation de jambons végétaux. Cette alternative positive pour les cochons a obtenu un grand retentissement sur place et sur les réseaux.

À Bayonne



À Biot

Au début du printemps, nos militants ont tenu un stand d'information sur l'errance féline à Anduze, ainsi qu'à Gardanne et Chorges. À Limoges, ils se sont rassemblés aux côtés de Future Asso et L214 pour dénoncer le projet d'engraissement de veaux. À Biot, ils ont manifesté contre l'utilisation de faucons lors d'un festival médiéval. Le 18 mai, ils étaient présents à Nice et Bordeaux pour la Journée de la biodiversité et de la protection des animaux sauvages. Début juin, ils ont reçu un accueil enthousiaste au Salon du bien-être animal de Magnac-Laval, organisé

POUR LES DROITS DES ANIMAUX

2 juin

Commémorée dans 165 villes à travers le monde, la Journée internationale des droits des animaux s'est déroulée le 2 juin sur les cinq continents. Les militants de One Voice se sont bien sûr mobilisés à Nice et Strasbourg. Cet événement planétaire, qui rend hommage aux milliards d'animaux maltraités dans les élevages, les abattoirs, les fermes à fourrure, les laboratoires, les terrains de chasse, les cirques, les delphinariums, etc., et qui permet aussi de mettre en avant des solutions alternatives à leur exploitation, a été largement relayé par nos militants.

À Nice



ILS PARLENT DE NOUS!

Il y a tant de journaux qui mentionnent le travail de One Voice désormais que nous avons pris le parti de vous présenter une sélection très resserrée, dans laquelle l'association est citée dès le titre.

Jessica Lefèvre-Grave

LA CHASSE, UN PROBLÈME MORTEL



07/05/24 - Le Populaire du Centre

Nous avons permis la saisie des chiens de chasse de l'éleveur-chasseur de Dordogne parti en Haute-Vienne que nous suivons depuis des années. *Le Populaire du Centre* a relayé le fait que la justice nous ait confié cette mission.



06/04/24 - La Dépêche du Midi

Nous continuons à nous battre en justice pour les galliformes, perdrix en premier lieu, en prévision des arrêtés qui vont sans aucun doute être publiés dans les prochaines semaines.



11/05/24 - Presse Océan

Quant au déterrage des blaireaux en dehors de la saison de chasse, nous avons à nouveau déployé les grands moyens.

ANTENNES MILITANTES ET EXPÉRIMENTATION ANIMALE

La conception d'une nouvelle antenne militante a été retransmise par le *Dauphiné Libéré*, et notre engagement sans faille pour les animaux victimes des laboratoires a bénéficié d'une belle couverture médiatique.



21/04/24 - L'Est Républicain



12/05/24 - Le Dauphiné Libéré

STOP DELPHINARIUM

28/04/24 - Nice-Matin

Nice-Matin s'est interrogé sur les divers projets d'avenir des orques détenues à Marineland.



FAUNE SAUVAGE

Les loups et chiens sont tout autant visés les uns que les autres par les tirs ordonnés par les préfets pour favoriser les lobbies agricoles et apaiser les craintes invraisemblables de certains éleveurs et membres du grand public.



02/05/24 - Le Petit Journal de l'Aveyron



04/06/24 - Le Progrès



22/05/24
Actu Orléans

27/06/24 - Actu Chartres

CIRQUES SANS ANIMAUX

Notre persévérance à tenter de sortir Samba du Cirque d'Europe et empêcher que des vétérinaires prennent des libertés avec la loi qui portent préjudice aux animaux comme c'est arrivé à Micha, détenu par les dresseurs de cirque Bruneau/Poliakov, a bien été médiatisée.



CHASSES TRADITIONNELLES : NOTRE COUP DE FILET CONTRE LA BARBARIE

Les alouettes des champs n'ont plus à craindre les pièges des chasseurs : les captures aux pantes et aux matoles ne pourront plus avoir lieu. Jamais. Cette victoire historique et définitive, nous sommes fiers et heureux de la partager avec vous. Car après des années de lutte dans les tribunaux et auprès du Conseil d'État, elle sonne le glas des chasses traditionnelles.

En 2021 puis en 2023, grâce à nos enquêtes et nos actions en justice, nous avons notamment obtenu une décision de la Cour de justice de l'Union européenne sur l'interdiction des chasses traditionnelles à la glu et aux tendelles, des pratiques particulièrement violentes qui consistent à coller les oiseaux sur les branches ou à les écraser avec une pierre. Aujourd'hui, nous venons de franchir une nouvelle étape contre la barbarie. Avec la LPO, nous avons saisi le Conseil d'État sur les pantes et les matoles et gagné leur annulation définitive. Les autorités ne pourront plus les autoriser. La balance de la justice a penché en faveur des oiseaux.

Pour la première fois depuis des dizaines d'années, plus aucun oiseau en France ne peut être cruellement piégé par des cages ou des filets. Ni collé, ni pendu, ni écrasé.

ONE-VOICE.FR

 @onevoiceanimal

 @onevoiceanimal

 @onevoiceanimal

 One Voice